



Conseil municipal du 17 juin 2019

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2019-2022 : Accompagner tous les enfants à se construire comme citoyen-es

Le projet éducatif est le cadre qui lie la Ville à l'Education nationale. Il est renouvelé tous les 3 ans. Cette délibération est l'occasion de réaliser un point d'étape sur les réalisations du projet éducatif grenoblois.

Le projet éducatif grenoblois, en chiffres :

13000 élèves en maternelle et élémentaire
Plan écoles : D'ici 2020 : 6 constructions d'écoles ou extensions réhabilitations / 3 nouveaux restaurants scolaires réalisés / 4 projets de rénovation énergétique en cours

1 projet pilote construit avec les enfants et la communauté éducative, pour une cour de récréation favorisant l'égalité garçons-filles et la végétalisation

- ▶ 9500 écoliers chaque jour à la cantine
53% bio, et une attention permanente sur le local de saison
1 à 2 repas végétariens équilibrés pour tous chaque semaine
La cantine à moins de 1 € pour les familles à revenus modestes, soit 2889 enfants
Des contenants en verre/inox d'ici 2022 dans les cantines
- ▶ 95% des élèves de petite et grande section de maternelle dépistés par la santé scolaire chaque année
- ▶ Des fournitures scolaires meilleures pour la santé
Des dotations aux écoles en augmentation, et solidaires (+ importantes pour les écoles fréquentées par des familles qui ont des revenus - élevés)
- ▶ 18 musiciens intervenants (avec une présence renforcée dans les écoles en REP et REP+)
100% des élèves disposant d'une éducation artistique à l'école
Des classes à projets : horaires aménagés musique, théâtre, parcours culturels, sections internationales, enseignement en langue étrangère
32 ETAPS, + de 10 000 heures d'intervention
110 classes au ski scolaire/an

408 jeunes en montagne en 2018, avec 27 partenaires éducatifs

Les transports en commun gratuits pour les sorties scolaires

- ▶ Interventions des espaces verts dans la quasi-totalité des écoles
- ▶ 36 établissements accompagnés dans des projets internationaux, de l'école au lycée
- ▶ 1000 nouveaux ordinateurs depuis 201
- ▶ Accompagnement à la scolarité et aide aux leçons dans les écoles en REP/REP+
- Réussite éducative/lutte contre le décrochage scolaire : 145 jeunes accompagnés
- ▶ + 8000 élèves fréquentant régulièrement le périscolaire du soir
Un taux de satisfaction des familles de 86%, 93% des enfants « contents d'y aller »
- ▶ 4 bases de plein air, à la mer ou à la montagne (11000 journées à la Maison des collines chaque année, le mercredi et vacances)
- 19 associations socioculturelles, 5M€ de subventions
3 lieux jeunesse, et 1 nouveau d'ici 2022
- ▶ 5 crèches construites ou réhabilitées
+ de 3500 enfants dans les crèches du CCAS
5 crèches associatives soutenues
- ▶ Et 26 structures de jeux rénovées de 2015 à 2018 dans la ville...

Elisa Martin, Adjointe au Parcours éducatif et la Tranquillité, publique déclare : « *Ce projet éducatif marque notre volonté d'engager une démarche de transition éducative, en accompagnant les enfants sur tous leurs temps de vie (de l'école aux loisirs, du périscolaire à la famille...), de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte, en solidarité avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.*

Notre volonté est d'associer l'enfant aux décisions qui le concernent, en fonction de son âge et de son degré de maturité. C'est ainsi que se construisent les activités périscolaires et que s'élaborent de nouveaux projets comme celui du réaménagement de la cour d'école Clémenceau, pensée avec les enfants en associant égalité filles-garçons et place de la nature à l'école.

Santé, alimentation, environnement, égalité filles-garçons, citoyenneté, cultures, sports... Tous les enfants ont besoin d'être accompagnés pour réussir, s'émanciper, se construire comme citoyen-nes. Ainsi, la Ville s'attache à accorder des moyens éducatifs renforcés pour les enfants qui en ont le plus besoin, car la transition est inséparable de la justice sociale. »



PARCOURS EDUCATIF : Candidature de la Ville de Grenoble au Label Cités éducatives

Début mai, l'Etat a annoncé l'éligibilité au Label Cités éducatives de Grenoble et Echirolles pour les quartiers de Villeneuve, du Village Olympique et Essarts-Surieux. Les collectivités ont élaboré un dossier de candidature commun qu'elles déposeront auprès du CGET (commissariat général à l'égalité des territoires), pilote national du dispositif, d'ici le 30 juin. Les collectivités lauréates s'engageront dans une nouvelle phase d'ici la fin de l'année 2019 consistant à l'élaboration d'un programme d'actions 2020-2022 qui contractualisera les moyens engagés par les partenaires et fixera les modalités de suivi et d'évaluation.

Elisa Martin, Adjointe au Parcours éducatif et à la Tranquillité publique, déclare : « *Echirolles et Grenoble se mobilisent main dans la main pour l'avenir des Villeneuves. Le projet de renouvellement social et urbain vise à améliorer la qualité de vie des habitant-es, en intégrant les questions fondamentales de mixité sociale, d'éducation, d'emploi, de tranquillité publique...*

Le label Cités éducatives est une reconnaissance du travail déjà engagé en matière éducative, il

permettra un engagement renforcé des acteurs territoriaux. »

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 : investir pour l'avenir

2018 est la première année depuis 2014 où les dotations de l'Etat n'ont pas été diminuées. Pour autant, ce mandat présidentiel continue de maintenir une contrainte budgétaire forte à l'encontre des collectivités. L'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de 1,2% par an, inflation comprise, et à périmètre constant, prévu par l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 se veut une alternative à la baisse unilatérale des dotations, mais prévoit la baisse de 13 milliards d'économie sur leurs dépenses de fonctionnement d'ici 2022. La Ville a tenu cet objectif contraignant, les dépenses réelles de fonctionnement se limitant à 0,7% entre 2017 et 2018.

La poursuite du plan de sauvegarde et de refondation des services publics locaux élaboré en 2016 pour stabiliser la situation financière de la ville a conduit à améliorer sa situation financière, comme en témoigne le niveau de l'épargne brute à 27,5 millions d'euros. L'épargne de gestion est quant à elle en augmentation, de 31,4 à 33,7 millions d'euros.

La diminution du recours à l'emprunt et le remboursement anticipé de capital ont conduit à réduire l'encours de la dette. La capacité de désendettement est passée sous la barre des dix ans. Le besoin de financement a diminué de 2,3 millions d'euros.

Différentes opérations en 2018 ont eu un impact sur les recettes et les dépenses de la ville.

Le transfert de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à la métropole a fait diminuer la recette d'attribution de compensation versée par la Métropole et la dépense de subvention de 0,3 millions d'euros. Le changement du mode de remboursement des services communs par la Ville à la Métropole (fin du prélèvement sur l'attribution de compensation et refacturation des dépenses) a entraîné une augmentation des dépenses de 6,6

millions d'euros, compensée par une hausse de l'attribution de compensation.

Le rapprochement des équipes en charge de l'entretien, de la réparation et de la maintenance des bâtiments du CCAS a conduit à la mise en place d'un contrat de quasi-régie permettant à la Ville d'assurer l'entretien des bâtiments du CCAS a augmenté les dépenses pour la Ville de 0,5 M€ compensée par une recette de refacturation du CCAS du même montant.

Deux évènements exceptionnels s'ajoutent à ces éléments. Tout d'abord, la vente de GEG à la Métropole en vue de la création d'un pôle public de l'énergie, qui a généré une recette de 6 millions d'euros en 2018. Cela a permis de procéder à un remboursement de dette anticipé de 2,7 et de solder la quasi-totalité des engagements de la Ville relatif au plan Campus hérité de la précédente majorité. Ensuite, la vente de Minatec pour 3,4 millions d'euros, ce qui a permis de réduire le recours à l'emprunt sur cette année.

Les priorités de l'année 2018

Comme chaque année, l'éducation a représenté le premier pôle de dépense. Le Plan Ecoles s'est poursuivi, avec l'ouverture de l'école Simone Lagrange, le lancement des travaux de la nouvelle école Hoche, l'extension de l'école Buffon, et de la rénovation thermique des écoles Ampère, Elisée Chatin et Painlevé. Le Plan crèches s'est lui aussi intensifié avec la livraison de la crèche Mille Pattes, la réhabilitation et l'extension de la crèche Les Loupiots, et l'avancée des travaux de la crèche Anthoard.

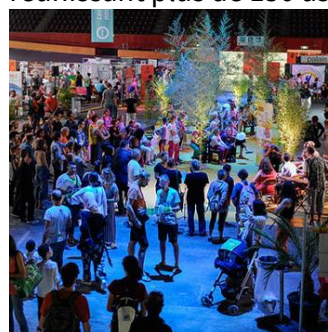
Dans le domaine culturel, l'année 2018 a été marquée par une fréquentation record des expositions « De Delacroix à Gaudin », « Servir les dieux d'Egypte » ainsi que du « hors les murs » au Village Olympique. Du côté des bibliothèques, des études ont été réalisées en vue de l'adoption du Plan lecture. La convention de gestion sur la numothèque métropolitaine ont été adoptée fin 2018 afin d'étendre ce service à la Métropole. La bibliothèque Alliance a rouvert en fin d'année 2018 après des travaux de réaménagement.



Du côté des sports, l'année 2018 s'est traduite par de bons résultats pour les clubs professionnels. Dans la continuité du soutien au sport féminin, la Ville a organisé la semaine du sport féminin. A noter également, la rénovation du centre sportif Jean-Philippe Motte, la réfection du sol de la Halle Clémenceau, et la livraison du terrain de basket du square Silvestri.

2018 a été une année riche en évènements, notamment la célébration des 50 ans des Jeux Olympiques d'Hiver de 1968. Cet évènement a rythmé l'année 2018, avec l'installation d'une patinoire en accès gratuit au Palais des sports, la célébration des School Winter Games, le retour des sportifs français des JO de Pyeong Chang. Autre temps fort, la retransmission de la finale de la Coupe du monde de football a rassemblé plus de 20 000 personnes à l'Anneau de vitesse.

Du côté de la *Ville solidaire et citoyenne*, une équipe juridique mobile a été mise en place afin de lutter contre le non-recours et faciliter l'accès au droit. Après un bilan partagé des Conseils citoyens indépendants, trois ateliers de projets ont été lancés sur la cohabitation piéton/cycle, la revitalisation des commerces de proximité, et la lutte contre l'isolement de personnes âgées. Le premier Forum des associations a eu lieu au Palais des sports, réunissant plus de 150 associations.



Concernant la *Ville Durable*, la Ville poursuit son objectif de planter 15 000 arbres d'ici 2030. Le tri a été mis en place sur les marchés avec les bacs

marron pour les déchets alimentaires, 10 00 cendriers ont été distribués afin de réduire la pollution par mégots de cigarettes. La flotte de véhicule de la Ville a été optimisée afin de répondre aux exigences de la zone à faible émissions.

Hakim Sabri, Adjoint aux Finances, déclare : *« Après quatre années successives de baisse des dotations de l'Etat, qui sont passées de 43,5 à 28,7 millions d'euros, nous avons réussi à réduire nos emprunts ainsi que le poids de la dette, sans pour autant renoncer à investir pour l'avenir, comme en témoignent les investissements importants réalisés dans le cadre du Plan Ecoles, dans le domaine culturel, la santé, etc. En transformant le service public, nous avons réussi à revenir et à stabiliser une épargne nette positive à 5 millions d'euros depuis 2 ans. Si la situation financière de la ville reste contrainte, le redressement opéré est très net. »*